



Montreuil, le 22 avril 2024

Monsieur Jean-Pierre FARANDOU  
Président-Directeur Général du Groupe SNCF  
2 place aux Étoiles  
CS 70001  
93633 La Plaine Saint-Denis Cedex

Copie à Monsieur Matthieu CHABANEL.

**Objet : Pratiques et méthodes du Cabinet Nayan**

Monsieur le Président,

Par la présente, la fédération CGT des cheminots souhaite dénoncer les pratiques du Cabinet Nayan, prestataire chargé par vos directions d'investiguer à la suite de signalements de risques psycho-sociaux.

En effet, lors de ces enquêtes, les cheminots interrogés qu'ils soient cadres supérieurs ou non, en tant que témoins ou accusés, en ressortent dans un état de souffrance psychologique intolérable. La méthode employée est celle du choc, de la déstabilisation, de l'humiliation parfois et de la saturation mentale, régulièrement dans des entretiens très long et ressentis comme agressifs et culpabilisateurs.

Il ne s'agit vraisemblablement pas de dérives de quelques professionnels mais d'une volonté d'arracher des éléments de langage, des verbatims afin de produire un rapport qui devient secret et opaque pour nos collègues interrogés.

Lors d'une CSSCT en direction centrale Réseau, une préventrice en risques psycho-sociaux représentant la direction indique qu'il était normal dans le cadre d'une enquête que les salariés ressentent cela. Elle ajoute qu'effectivement les entretiens étaient orientés et se font en « entonnoir » dans le but que les salariés parlent. Elle précise que lors de ces entretiens, les questionnaires n'ont pas le choix que d'orienter leur sujet, quitte à nommer certains salariés du collectif. Enfin, elle a indiqué que parfois il fallait « leur tordre le bras ».

Nous sommes également surpris d'apprendre que les dires ainsi procurés, sont ensuite triés sans transparence, et utilisés dans des procédures disciplinaires dans le seul but de sanctionner.

Aussi, nous vous demandons de faire cesser immédiatement les instructions engagées par ce cabinet, de faire détruire l'ensemble de leur production et d'en informer tous les cheminots concernés afin de les aider à retrouver un climat serein. Pour votre parfaite information, de grandes entreprises françaises ont arrêté ces expériences douloureuses, dont l'emblématique Orange (ex France Télécom), dans l'intérêt de leurs salariés, de la bonne marche de l'entreprise et de l'image « éthique » de celles-ci.



Vous le savez, nous n'ignorons pas les diverses dérives qui provoquent une souffrance sur les lieux de travail des cheminots. Or, ce cabinet, mandaté unilatéralement par les seules directions, sans échanges sur le cahier des charges ou les objectifs, sans indépendance, sans principe contradictoire, sans transmission de l'ensemble des pièces, ne permet ni de corriger ces dérives, ni d'établir une politique de prévention des risques psycho-sociaux.

Monsieur le Président, comme vous le savez, notre fédération croit au dialogue social en proximité, aussi nous vous demandons de réhabiliter ce dernier car seuls les échanges de points de vue permettront d'obtenir le recul nécessaire à des situations qui demandent de l'intelligence collective.

Dans l'attente, nous invitons l'ensemble des cheminots à ne pas se rendre aux convocations d'enquêtes dites « éthiques » de cabinets unilatéralement mandatés par les directions de l'entreprise.

Bien entendu, notre fédération reste à votre entière disposition pour vous fournir l'ensemble des éléments sur ce sujet, dans l'intérêt de l'ensemble des cheminots.

Comptant sur une action rapide de votre part, veuillez recevoir Monsieur le Président, nos respectueuses salutations.

Thierry NIER  
Secrétaire Général

